

vs
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2003-511 DU 1^{ER} DECEMBRE 2003

Portant nomination de Juges de siège à la
Cour d'Appel de Parakou.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2000-600 du 29 novembre 2000 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme ;
- Sur** proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme après avis du Conseil Supérieur de la Magistrature en ses séances des 27 et 28 octobre 2003 ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance extraordinaire du 31 octobre 2003 ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Sont nommés dans les fonctions ci-après à la Cour d'Appel de Parakou, les magistrats dont les noms suivent :

- Président : Monsieur Sévérin COOVI.

.../....

- Conseillers : Messieurs : - Charlemagne M.C.R. DAVID ;
- Jean YAHOUEDEHOU ;
- Josaphat TOBOULA ;
- Akibou Ibrahim GBAGUIDI.

Article 2. - Le présent Décret qui prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 1er décembre 2003

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



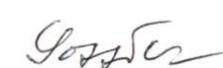
Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,

Le Garde des Sceaux, Ministre de la
Justice, de la Législation et des Droits
de l'Homme,



Grégoire LAOUROU



Dorothé SOSSA

Ampliations : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 CES 2 HAAC 2 MFE 4 MJLDH 4
AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5
BN-DAN 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-
FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 JO 1.